L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 11 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 3 juil—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

John Rocchi vs Angelo Demme.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 22,048—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI 20 juillet 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite—

Huit orgues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

10 juil—10 17 20

A. M. de Kennaree vs. M. Zenon Juteau.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 20,501. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon bureau, ancien No 90 nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 14me jour de juillet 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 portrait à l'huile encadré, 2 portraits à l'huile non encadrés et 6 tableaux non encadrés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

3 juil—3 10 14

C. J. Gits vs F. Barthet.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 26,862 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, VENDREDI, 13 juillet 1894, à midi, à l'écurie de W. B. Leonard, No 74 rue Baronne, de la propriété décrite ci-après à savoir

Un cheval, un wagon à ressorts à quatre roues, un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

3 juil—3 10 13

Jules Andrieu vs Corina Tucker.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

3 juil—3 10 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Moritz Wiemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,162—Division D—Attendu que Philip Peter a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Moritz Wiemann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 juil—7 11 15

Succession de Mme Vve Louis Palms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,144—Division B.—Attendu que William Walsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Vve Louis Palms, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 juil—10 14 19

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,426—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév Joseph A. Firle, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 10 13

Ludwig Eichhorn vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par L. Eichhorn, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 10 13

Succession de Pierre Lanaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,683—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles les deux comptes provisoires présentés par Denis Lanaux, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 juil—6 10 16

Succession de William Pope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,130—Division A.—Attendu que Mme Elizabeth Howes, veuve de William Pope, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Pope, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 juil—6 10 15

Succession de Margaret McGuinness.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,105—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par E. D. White, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 juil—6 10 15

Succession de Joseph Hosslie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 39,580—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Vve Joseph Hosslie, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 juil—6 10 15

Succession de Jose Robert y Girona.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,356, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 juil—4 10 13

AVIS AUX CREANCIERS

Wm T. Leibrock vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,116.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Hugh McCloskey, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 juil—11 15 20

Wm F. Young vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,122—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Wm F Young, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 juil—11 15 20

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le premier district, faisant face au "Lee Circle", portant le No municipal 953 de l'avenue St-Charles.

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, les rues St-Charles maintenant avenue St-Charles, Delord, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures; cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, rue St-Charles.

American Homestead Company of New-Orleans versus Mme Mary Ellen Linigan, veuve en premières noces de James H. Reynolds, maintenant, femme de Christian E. Painter, et son mari, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet désigné par le No municipal No 190, borné par les rues St-Charles, Girod, Julia, Ste-Marie (ou Church), et désigné par le No 8, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, sous la date du 9 février 1836, et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, lequel terrain mesure vingt-sept pieds de façade sur la rue St Charles, sur cent-quarante neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Ste-Marie (ou Church), sur laquelle il a une façade de vingt-sept pieds, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 juin—14 21 28—juillet 5 12 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant le No municipal 205 rue Marigny

Eureka Homestead Society vs William J. Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,964. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 513, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est partie du lot primitif No 4 sur le dit No 57, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, daté du 13 avril 1835 et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juin—26—juil 6 16 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil, d'une vaste Propriété de valeur dans le Sixième District.

Charles H. Adams vs. Excelsior Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,880.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 60 borné par les rues Front, Upper Line et Robert et le fleuve Mississippi, se composant des lots Nos 8, 7 et 6 et la moitié du lot No 5 touchant au lot No 6 et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 8, 7 et 6 mesurant chacun trente pieds et neuf lignes de face à la rue Front sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi et la dite moitié du lot No 5 mesure quinze pieds cinq lignes et demie de face à la rue Front, sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi, le tout en pied américain, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et particulièrement la batture, droits d'accroissement et le futur accroissement sur le devant de la dite propriété sur le fleuve.

Etant la même propriété que les défendeurs ont acquis de Chas. H. Adams, par acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 11 août 1892, et dûment enregistré au bureau de transfert livre No 148, folio 296.

2° Une autre certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 60 borné par les rues Front, Upperline et Robert et le fleuve Mississippi, composée de la portion du fond des lots numéros neuf et dix et de l'espace occupé par la vieille Levée adjacent aux dits lots numéros neuf et dix et mesurant cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, commençant à un point cent pieds du coin des rues Front et Upperline, sur soixante pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Front, soixante pieds dix pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et cent dix-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de large dans le fond.

Laquelle dite propriété a été acquise par les dits défendeurs en partie de Mme E. Winter par acte de vente passé pardevant W. M. Gurley, notaire, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau de transfert, livre 143, folio 368 et en partie de Melchior Winter, par acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 24 janvier 1892 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y en a, en deux paiements égaux, avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et des assurances, etc.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juin—21 28 29—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,996.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Général Taylor et Peniston, désigné comme le lot No Douze de l'îlet No 460, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 7 mars 1878 et annexé à un acte de dépôt passé pardevant John Bendernagle, notaire, le 22 juillet 1878, lequel dit lot mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juin—26—juil 5 12 20 27 31

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

VENTE À L'ENCAN
—DE LA—
Vacherie d'Aler. Lafrance.

Consistant de 20 belles vaches laitières, chevaux charrette à lait, etc., coin des rues St John et Esplanade.

—Aussi—

Le stand populaire de café dans le Marché Français, connu comme le "Virginia Kitchen," coin de la rue Ursulines.

Il sera vendu à l'encan, SAMEDI 14 juillet 1894, midi, à la vacherie ci-dessus mentionnée, à savoir:

Vingt belles vaches laitières, chevaux, charrettes, etc.

Et à la même heure et emplacement, le stand de café populaire payant bien, bonne clientèle, complet sous tous les rapports, connu comme le "Virginia Kitchen" et situé au Marché Français, coin Ursulines. L'acquéreur du stand de café assumera le loyer quotidien de $3 50.

Conditions.—Comptant.

ALBERT PAUL, Encanteur.

11 juil—11 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'Encoignure de Choix.

Deux jolis lots de terre coin des rues St-Louis et Roman.

Le staunch sternwheel steamboat "New Jennie."

Succession de Charles Tschirn.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, 7 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 juin 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Charles Tschirn, Dossier No 42,711, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Conti et Derbigny, désignés comme lots Nos 13 et 14 sur un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1844. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 106 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles. Le voisinage est très bien bâti, bien amélioré, et ces lots sont désirables soit pour affaires ou résidence.

2° Le bateau à vapeur New Jennie, de la Nouvelle-Orléans, comme il se trouve maintenant dans le canal Carondelet, (Vieux Bassin) coin des rues Dorgenois, ensemble avec ses bateaux, ancres, câbles appareils, meubles, machines, etc., et décrit comme suit: longueur 104 pieds, cale 28 2/10 pieds, profondeur 4 pieds, 11 mesure 41 26/100 tonnes, sa capacité sous pont étant 77 tonnes et 19/100 livres, son numéro officiel est 130 327.

Conditions—comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Hewes T. Gurley notaire.

7 juil—7 10 17 24 31—août 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Lorenzo Medina.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur- Bureau, 159 rue Commune—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, Lne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Theo C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 juin 1894, re succession de Lorenzo Medina, Dossier No 42 120 il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse de St-Bernard, en cet Etat, étant à une distance d'environ 3 milles de la rivière Mississipi et mesurant un arpent de façade sur le côté gauche du Bayou Terre aux Bœufs et ayant une profondeur de 40 arpents, bornée au-dessus par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à E. F. Serpas, et au-dessous par la propriété appartenant actuellement ou anciennement aux héritiers de Lorenzo Medina. Mais de la propriété ci-dessus décrite, il faut excepter 73 pieds de façade sur la rive gauche du Bayou Terre aux Bœufs, sur une profondeur de 1 1/2 arpent appartenant à Charles Léon; lesquels 73 pieds de façade doivent se compter commençant à la limite inférieure de la portion de terre ici décrite, et venant vers la rivière Mississipi.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. D. Alexander, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente et assumera les taxes de 1894.

24 juin—juil 1 8 15 22 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage rue Moralès.

Succession de Marius Baron.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,540, Division D

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune — MARDI, le 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 23 juin 1894, et un autre ordre en date du 28 juin 1894, dans la dite succession de Marius Baron, je vendrai à l'encan, savoir:

Une certaine moitié de lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moralès, Mandeville, Espagne et Bons-Enfants, désigné comme le lot A, en date du 15 janvier 1853, et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Moralès sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations consistent en un joli cottage-résidence, retiré de la banquette, connu par le No 546 rue Moralès, bien subdivisé, hangar, cave, etc., en face de l'Eglise Annonciation, près de toutes les commodités, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque etc. sur la propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles. L'acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant à la vente.

29 juin—29 30—juil 1 8 15 22 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN LOT DE TERRE RUE MORALES.

Succession de Laura Briengier, veuve d'August N. Baron.

No —— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 72 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 19 juin 1894, et d'un ordre supplémentaire en date du 28 juin 1874, dans la succession de Laura Briengier, veuve d'Auguste N. Baron, Dossier No 42,541, il sera vendu à l'encan, à savoir:

La moitié la plus rapprochée de la rue Espagne, d'un lot de terre situé dans le Troisième district de cette ville désigné par le No 8, dans l'îlet borné par les rues Morales, Bons-Enfants, Mandeville et Espagne, sur un plan par C. Giroux, le 15 janvier 1853, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire.

La dite moitié est désignée par la lettre B, et mesure 26 pieds 7 pouces 2 lignes et 9 points de face à la rue Morales, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces 2 lignes et 9 points entre lignes parallèles, la dite propriété attenante au joli cottage connu par le No 546 rue Morales, près de toutes les commodités, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894; l'acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

30 juin—30—juil 1 8 15 22 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés de valeur et améliorées dans le Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,222.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Ste-Marie, Chestnut et Felicity Road, dans le carré No 175; les dits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 20 Oct. 1840, et mesurent comme suit: Le terrain No 5 a 31', 11", 5"', (trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124', 6", (cent vingt-quatre pieds six pouces) rue Colisée, 124', 8", 3"', (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) de profondeur sur la limite du terrain 6, et a 31', 11", 6"', (trente-un pieds onze pouces et six lignes) de largeur.

Le terrain No 6 a 31', 11", 5"' (trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124', 8", 3"', (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125', 4', (cent vingt-cinq pieds et quatre pouces) de profondeur sur le côté opposé, 31', 11", 6"', (trente-et-un pieds onze pouces et six lignes) sur la limite inférieure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 24

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY

J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Frêt et les Passagers

26 oct—ans et dim

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Second District.

COTTAGES,

Prieur, près l'Avenue Ursulines

Succession du Rév. Hyacinthe Tumoine.

No 41,180.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, nouveau numéro 123, vieux numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 juillet 1894, Dossier No 41,180 pour le compte de la susdite succession, à l'encan il sera vendu—

1° Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Roman, St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 10 de l'îlet numéro 13, sur un plan dressé par A. d'Hémécourt, voyer, le 29 décembre 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire; le dit lot de terre mesure, au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, 31 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du fond et 107 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent consistant en un cottage simple en bois, 5 chambres et galerie sur le côté et désigné par le numéro municipal 185 rue Prieur.

2° La moitié indivise du lot de terre, situé dans le faubourg Tremé, en cette ville, désigné par le No 11 de l'îlet No 13, borné par les rues Roman, Prieur, St-Philippe et Ursulines, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant, au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, 33 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et 96 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple en bois, 3 chambres et désigné par le numéro municipal 183 rue Prieur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, en sus du prix de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire.

11 juil—11 18 25 août 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, rue St-André, près Franklin,
—ET—
108 et 110 rue Plaisance.

Interdiction de J. G. Leech.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,229.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, désigné comme les Nos 2 et 3 dans le carré d'îlet borné par les rues Plaisance, Magazine, Constance et Tolédano, et mesurant environ 34 pieds de façade rue Plaisance, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté, 2 chambres et cuisine et désignés par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance

2° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 ou partie du No 14, dans le carré d'îlet borné par les rues St-André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St André, sur 85 pieds de profondeur et le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté 2 chambres, cuisine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les clauses usuelles de garanties; les dits paiements portant intérêt au taux de 8 pour cent par an. Les taxes de 1894 seront à la charge des acquéreurs. 10 pour cent du montant de l'adjudication seront déposés.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 13 20 27—juil—4 11

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages dans le Premier District.

No 143 rue Race, entre Magazine et Constance.

A l'Encan.

Succession d'Andrew Brown.

No 29,723.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur — Bureau No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 8 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 26 juin 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Constance, Robin et Magazine, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan fait par Schreiber, le 28 avril 1837, les dits lots mesurant chacun 25 pieds 8 pouces et 4/7 d'une ligne de face à la rue Race sur une profondeur de 120 pieds (au pied américain). Etant la même propriété acquise par feu Andrew Brown de Mme J. Callender et Mlle E. M. Callender par acte passé pardevant D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 29 juin 1857. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connue par le No 143 rue Race, ayant galerie de face et corridor, et au premier étage, 6 chambres dans la bâtisse principale et une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 8 chambres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilèges et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la date de la vente jusqu'à paiement final, l'acte de vente devra contenir les clauses: de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets, le pacte de non aliénando.

Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Hewes T. Gurley, notaire.

1er juil—1 8 15 22 29—août 5 8

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE
—DE—
LIQUIDATEUR
DE LA
Fameuse Abita Ice Bottling and Manufacturing Company, Limited.

Une Grande Occasion
POUR LES
CAPITALISTES ET AUTRES.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129, nouveau numéro 531 rue Commune—Le MERCREDI, 1er août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 18 juin 1894 et signé le 26 juin 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la Abita Ice Bottling and Manufacturing Company, Limited, maintenant en liquidation, No 42,374 du Dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite compagnie, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou parcelle de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les droits, titres, privilèges bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Abita Springs, paroisse St-Tammany, mesurant conformément à un plan de W. H. R. Hangen, voyer de paroisse, daté le 20 mars 1891, à savoir: commençant au poteau B, à une jonction du creek, 20 pieds du centre de la voie du chemin de fer East Louisiana et s'étendant parallèles au même jusqu'au poteau A. 528 pieds, puis au poteau C, 55 pieds, puis au poteau E, parallèles à la première ligne, puis 55 pieds au point du commencement.

2° Une autre certaine portion de terre, avec les droits, titres, privilèges, bâtisses et améliorations qui s'y rattachent, situé à Abita Springs, paroisse St-Tammany, mesurant, conformément à un plan de W. H. B. Hangen, arpenteur de paroisse, etc., savoir:

Commençant à Post C, s'étendant le long du droit de passage de l'East Louisiana Railroad, au Post F., 528 pieds; de là, suivant les détours du creek au Post E, environ 600 pieds; de là, suivant la ligne de Level Street au Post D, 917 pieds; de là, au point de départ C, 94 pieds.

Les améliorations consistent en bâtisses en bois contenant les machines de modèles les plus récents et les plus perfectionnés pour la fabrication de la glace et de la mise en bouteilles de l'eau des Abita Carbonized Spring.

Conditions—Comptant sans estimation.

Les taxes pour l'année courante (s'il y en a) devront être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant G. LeGardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juil—1 4 11 18 22 25 29 30 31—août 1

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE
A L'ENCAN.
LE CONTENU DE LA MAISON
MOORE,
RUE RACE, COIN COLISEE,
Mardi, 17 Juillet,
—COMPRENANT—

De Magnifiques Peintures à l'Huile, des Gravures sur acier, Bronzes, Ameublement de salon, de bois de rose ciselé, le travail élégant de Seibrecht, Pendules de Bronze et de Marbre, Lustres en bronze, Rugs, Tapis, Nattes, Trumeaux, Miroirs de cheminées, Stores, Larges Tentures et Tringles, Porcelaines et Plaqués cuivre, Service de salle à manger, Magnifique Vaisselier en bois de cerisier, Argenterie plaquée, Faïence, Verrerie, Ameublements de chambre à coucher antique en bois de rose, d'anajou et de noyer, Armoire à glace aux portes, Chiffonnière en bois de cerisier, Confortables, Lounges, Range Charter Oak, Ustensiles de cuisine, Réfrigérateur, Grand Stove Calorifer pour corridor et autres Ustensiles utiles.

John T. Moore vs Geo. W. Moore et autres.

No 41,343—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 123 (ancien No 3 1/2) rue Carondelet—Le MARDI, 17 juillet 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, 194 rue Race, coin Colisée, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon Geo. H. Théard, rendu le 9 février 1894, et signé le 15 février 1894, à l'encan, il sera vendu:

Un lot d'Articles de Ménage et d'autres effets mobiliers, le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

6 juil—6 8 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 juin 1894, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Les deux tiers indivis de la part, titre et intérêt du dit Schuyler B. Steers dans et le tout et en particulier ces dix certains lots de terre, et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, passages, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St Joseph, Commerce et Julia, et désignés et décrits comme suit, à savoir: Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un croquis dressé par L. H. Pilié, étant voyer de cette ville, daté 25 octobre 1881, et annexé par référence à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 18 novembre 1881, et mesurant plus ou moins, 31 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 23 pieds de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Joseph et 125 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julia, et étant adjacent de la propriété de P. Tulane; un autre lot de terre mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, sur 122 pieds 9 1/3 pouces à 123 pieds 8 1/3 pouces de profondeur. Deux certains lots de terre désignés par les Nos 106, 107 sur un plan déposé pour référence au bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme aussi sur un plan fait par Pilié et Murray, en date du 3 mars 1869, le dit lot 106 mesure 19 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur à l'arrière sur 112 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 19 pieds 2 pouces de largeur à l'arrière sur 112 pieds 5 pouces de profondeur, un autre lot de terre désigné par le No 105 sur le dit plan dans le bureau du dit ancien notaire, lequel mesure 21 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 20 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond sur 112 pieds de profondeur. Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur 112 pieds 1 pouce, plus ou moins, de profondeur. Un lot de terre désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire, le 25 octobre 1871, et mesurant 19 pieds 2 pouces de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 19 pieds 5 pouces 3 lignes de largeur dans le fond sur 111 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie, et 112 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Trois certains lots de terre, désignés par les Nos 4, 5 et 6 sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, en date du 3 février 1833, et mesurant comme suit: Le lot No 6 mesure 21 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 5 mesure 21 pieds 3 1/2 pouces de face à la dite rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 4 mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

2° Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans le susdit îlet borné par les rues Peters, (anciennement Nouvelle Levée) St Joseph Commerce et Julia, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 30 septembre 1880, et déposé en référence au bureau de Chs. Stringer, notaire, sur un plan No 51; les dits lots se touchent les uns les autres et mesurent comme suit:

Les lots 1 et 2 mesurent chacun 22 pieds 7 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 22 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté du lot No 1 la plus rapprochée de la rue St Joseph de 111 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne de ... 111 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les dits lots 1 et 2, et 110 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 le plus rapproché de la rue Julia, et les lots Nos 3 et 4 y touchant et mesurant chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Commerce, 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 110 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 3 la plus rapprochée de la rue Julie, 111 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les lots Nos 3 et 4, et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4 la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Les dits lots se composant d'un morceau ou portion de terre ayant une façade de 65 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur à travers le dit îlet à la rue Commerce sur laquelle elle fait face, 64 pieds 10 pouces, et comprenant plusieurs lots désignés par les lettres G, H, I, J, sur un plan de J. Pilié, voyer, enregistré au bureau de H. Lavergne, ancien notaire en cette ville.

3° Cinq certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet susdit, bornés par les rues Commerce, St-Joseph, Julia, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement; les dits lots se touchant les uns les autres et mesurant chacun, mesure anglaise, 19 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Commerce, 19 pieds 6 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 1 mesure 111 pieds 5 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie et 111 pieds 9 pouces 6 2/5 ligne, sur la ligne de côté supérieure la plus rapprochée du lot No 2; le dit lot No 2 a une profondeur de 111 pieds 9 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 1 et 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne touchant au lot No 3; le dit lot No 3 a une profondeur de 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 2 et 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No 4; le dit lot No 4 a une profondeur de 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division touchant au lot No 3 et 113 pieds 1 3/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 5; le dit lot No 5 a une profondeur de 113 pieds 1 3/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 4 et 113 pieds 4 pouces sur la ligne opposée la plus rapprochée de la rue St Joseph.

4° Le tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au 13ème jour de Décembre, A. D. 1907, du dit vendeur comme assignée de la Crescent City Sugar Refinery Company, d'après le bail de la Tulane Educational Fund à la Crescent City Sugar Refinery Company, de ce certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant ou qui s'y rattachent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet dit, borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle-Levée), Commerce, St-Joseph et Julia, désigné comme lot No 2 et mesurant, en mesure américaine, 18 pieds 10 pouces face rue Peters (anciennement Nouvelle-Levée), environ 21 pieds 5 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 1/3 de ligne sur la ligne le divisant du lot No 1, et environ 124 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 3; le dit lot étant plus particulièrement désigné par les mots "La Propriété de Paul Tulane" sur un plan ou esquisse dressé par A de Armas, député-voyer de ville, et annexé pour références à un acte passé pardevant le notaire soussigné, le 30me jour de janvier 1883, étant la même propriété lequel dit défunt a acquise par achat, ensemble avec Frederick A. Savile, pour l'autre tiers indivis de Harry T. Howard, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, le 21me jour de mai 1887, enregistré au bureau des transferts, livre 126, folio 706.

Conditions—L'acquéreur devra donner un billet avec hypothèque et privilège du vendeur pour huit mille ($8,000) dollars, en date du 25 octobre 1894, (jusqu'à laquelle date l'intérêt sur la dite dette ayant été payé d'avance), le dit billet ayant un an à courir, avec 6 pour cent par an d'intérêt de sa date, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocats et l'acquéreur devant payer la balance du prix de son adjudication comptant, et assumera aussi la place de cette succession dans une controverse ayant trait aux 8 pieds 3 pouces, le plus près de la rue St. Joseph, de la façade du lot "A", maintenant pendante dans l'affaire de John Barkley vs. Succession de Steers, No 32,914, de la Cour Civile de District, No 1,302 de la Cour d'Appels de cette paroisse; la question dans la dite affaire étant référée dans le dit acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant H. B. Trist, notaire, l'acquéreur devra assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

9 juin—9 13 20 27—juil 4 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elégants Meubles de Ménage.
Bibliothèque. Ornements.
Deux Juments Baies. Un Jeune Mulet
Voiture et Harnais.

Montgomery Gibson vs Preston Johnston Gibson et als.

No 41,661.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 (nouveau numéro 138) rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 23 février 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 2 mars 1894, daté du 8 mars 1894, par le dit juge dans la succession de R. L. Gibson, No 37,906 de la dite Cour de la propriété ci-après décrite, à savoir, transférée au local Nos 29 et 31 rue Magazine, coin sud-ouest de la rue Gravier, de la résidence de feu le Gén. R. L. Gibson, pour faciliter la vente—

1° Un lot de meubles de ménage comprenant des ameublements de salon, salle à manger, chambre à coucher, en bois de rose, noyer et cerisier, chaises couvertes en cuir, statuettes, ornements; tapis, ameublements de cuisine, etc.

2° Une belle bibliothèque d'ouvrages de choix, loi, médecine et littérature.

3° Etagères à livres et pupitre antique en bois de rose.

4° Deux juments baies.

5° Un jeune mulet.

6° Une voiture et harnais.

Conditions—Comptant sur livraison.

30 juin—30—juil 1 11 12

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet
1894, à Midi,
—LE—
CHARMANT COTTAGE
RÉSIDENCE,
NO 11 RUE PRIEUR,
Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,
NO 13 RUE PRIEUR,
Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,
NO 540 RUE CONTI,
Rapportant $16 par mois,
Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,
NO 15 RUE PRIEUR,
Loué à raison de $11 par mois.

La Maison Simple,
Coin Gasquet et Prieur,
Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain
Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES
TERRAINS,
RUE CONTI.

Succession de Mme Ann Callinan.

No 42,683—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon. G H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite—

1° Deux certains lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, désignés comme lots 4 et 5 dans l'îlet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

1 A. Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté du 15 mars 1864, lequel terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, No 540 rue Conti, contenant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, et est loué $8 par mois par chaque côté.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'îlet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné; les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face rue Conti sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Ces terrains sont des clôtures.

3° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson, désignés comme lots Nos 1 et 30; plan par J. Pilié, 1er mai 1849; les dits lots se touchant et mesurant comme suit: le lot No 1 forme l'encoignure des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur. Le No 30 mesurant 26 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encoignure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres, et louée à $8 par mois.

4° Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, étant les numéros municipaux Nos 9 et 11 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet, désignés par les Nos 17 et 18, dans l'îlet 26, d'après un plan de Coenier, en date du 8 décembre 1844. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, connues comme No 11 rue Prieur, consistent en un charmant cottage résidence, retiré des trottoirs, avec grillage en fer orné sur la façade. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépenses, cuisine, 3 chambres à coucher, devant de cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cour, galeries de façade et de côté, etc.

5° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet désigné par le No 19 dans l'îlet No 26, sur un plan de Coenier, daté 1er décembre 1844. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en un joli cottage en bois loué à $20 par mois.

6° Un certain terrain, et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme terrain No 20 dans l'îlet No 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec cour par côté et dans le fond, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Le local est loué $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, garanti par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs, en sus de leur enchère, et il devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente et payer pour les actes de vente pardevant James B. Ward, notaire public. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO., Encanteurs de Propriétés Foncières. 201 Rue Canal.

9 juin—9 10 11 12 13 20 27 juil 3 7 8 9 10 11

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Instruments Scientifiques,
PIANO PLEYEL.
Quatre des grands violons
Stradivarius et Steinar.
Installation Photographique.
Typewriter et Pompe Aspirante.

Succession du Dr M. F. Bonzano.

No 415—Cour du Vingt deuxième District Judiciaire—Paroisse St-Bernard.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, No 14 (nouveau No 138) rue Carondelet—LUNDI, 16 juillet 1894, à 11 heures, A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 28 juin 1894 de l'Hon. A. C. Livaudais, juge de la susdite Cour, sur les lieux:

No 133 (nouveau No 691) rue Gravier, entre Camp et St-Charles:

1. Un Violon Anton Stradivarius Cremona 1736.
2. Un Violon Jacob Steiner 1659.
3. Un Violon Pietro Stradivarius 1664.
4. Un Violoncelle Anton Stradivarius 1721.
5. Deux Violons.
6. Un microscope binoculaire de Koss avec accessoires.
7. Un microscope portatif complet de Ross.
8. Un orgue Eolien avec musique.
9. Un petit microscope.
10. Un Sextant, Pistor & Martins, Berlin.
11. Un Télescope.
12. Un appareil photographique.
13. Un passage (transit) Ortel & Son et Mers, Utz Schneider & Fraunhofer, Munich.
14. Stéréoscopes et Galvanomètres.
15. Un Chronomètre de navire, Chas Frodsham, 84 Strand, London.
16. Un Cabinet avec divers Instruments.
17. Instruments d'Arpentage.
18. Un Piano Pleyel.
19. Deux Balances Assay.
20. Un Typewriter de Hammond.
21. Une Pompe Aspirante.
22. Instruments électriques, un Coffre de charpentier et Outils. Tours. Carabines, Balances, Pistolets. Stocks, Coins (1 lot). Presse à imprimerie, Poulies à vergues de perroquet et Poulies, Meule, Substances chimiques pour laboratoire et divers Outils, le tout conformément à un inventaire enregistré au bureau des encanteurs.

Conditions.—Comptant avant livraison.

6 juil—6 7 8 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Hodding.

No 42,649 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14 (maintenant 138) rue Carondelet—MERCREDI, 25 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Deux lots de terre situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St-Charles, Julia et St Joseph, désignés par le No 1 sur un plan par Jas. H. Dakin, daté le 29 décembre 1847, déposé comme plan No 43, dans le livre de plans de J. S. Marks, notaire public. Le dit lot mesure 52 pieds de face à la rue du Camp sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, aussi avec l'usage d'une allée sur le côté des dits lots de 11 pieds 7 pouces de large, traversant de la rue du Camp à la rue St Charles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un lot de terre, situé dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci-dessus, désigné comme lot No 2 sur le même plan et mesure d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, sous-voyer de la ville, daté le 1er mars 1884, annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, notaire public le 13 juin 1891, 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue du Camp, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 172 pieds 1 pouce sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julia et une profondeur de 172 pieds 1 pouce 2 lignes sur l'autre ligne de côté, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un lot de terre avec tous les droits y appartenant situé dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, étant partie du lot No 2, sur un plan par Jos Pilié, daté le 22 avril 1829 déposé dans les archives de Jos Arnaud, notaire public, le 4 mai 1829. Le dit lot est situé immédiatement derrière le lot No 7 faisant face à la rue Julia et mesure, d'après le dit plan dressé par Louis H. Pilié, 43 pieds 4 lignes de face à une allée traversant de la rue du Camp à la rue St-Charles, 43 pieds 1 pouce de large sur la ligne du fond, sur 32 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La dite allée, et se trouve immédiatement en arrière de la propriété décrite en premier lieu. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une bâtisse en briques à deux étages.

Conditions.—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 en-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. N. Wolfson, notaire public aux frais des acquéreurs.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Jacob Von Hoven.

No 39,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 novembre 1893 et signé le 7 décembre 1893, par l'Hon N H Rightor juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir

1° La bonne encoignure pour affaires, étant un cottage en bois à deux corps de logis, à un étage No —— Liberté ... Terpsichore dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Felicité, ayant magasin sur le devant, chambres sur le côté et dans le fond; le terrain est décrit comme un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Liberté et Howard et la ligne de division du faubourg Nuns, sur un certain plan dressé par F. S. Tourné, en date du 14 février 1853 et déposé en l'étude de Michel Gernon, notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Liberté et Terpsichore, et mesure 32 pieds de face sur la première rue mentionnée sur une profondeur de 125 pieds et face sur la dernière rue mentionnée; le dit lot est désigné comme le lot No 7 de l'îlet No 19, bien situé pour affaires ou résidence, près des marchés et écoles, sur une grande avenue, avec une double ligne de chars électriques.

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville, désignée par le No 67, conformément à un plan dressé par G. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, le 13 juin 1894, et bornée par les avenues Peters et Front, la rue Octavie et le fleuve Mississipi, mesurant 278 pieds 11 pouces de face à la rue Front, à peu près 670 pieds sur l'avenue Peters, à peu près 640 pieds de face à la rue Octavie et s'étendant de la rue Front à la ligne des eaux basses du fleuve Mississipi, ensemble avec toute la batture, etc.

3° Le tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre avec les améliorations, etc., subdivisé en 18 lots numérotés de 1 à 8 et 25 à 34 inclusivement, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Tchoupitoulas et Front, qui est désigné comme îlet No 71 d'après le susdit plan de Grandjean. La dite portion de terre comprenant la moitié du dit îlet près de l'avenue Peters et mesurant 250 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 262 pieds 7 pouces de face à la rue Front, 289 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et de face à l'avenue Peters, s'étendant de la rue Tchoupitoulas à la rue Front et une profondeur de 286 pieds 10 pouces et 2 lignes sur le côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Léontine. Le dit lot sera vendu en lots comme subdivisé sur le dit plan.

4° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent et tout droits d'alluvion ou d'accroissement de la batture, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et le fleuve Mississipi qui est désigné comme l'îlet No 64 sur le susdit plan de Grandjean et composé de la moitié du dit îlet près de l'avenue Peters; la dite portion de terre mesure 264 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Front et s'étendant alors en profondeur au fleuve Mississipi, sur lequel elle a une même façade de 264 pieds 9 pouces et 6 lignes et ayant une profondeur et face à l'avenue Peters, à la ligne des eaux basses du fleuve Mississipi, à peu près 690 pieds et à peu près 710 pieds à la ligne des eaux basses du fleuve sur l'autre côté.

5° Un certain îlet ou morceau de terre, désigné comme le No 75 sur le plan ci-dessus, par Grandjean, borné par les rues Tchoupitoulas, Dufossat, Soniat et Front, mesurant 250 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 200 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Dufossat, 190 pieds 5 pouces 2 lignes à la rue Soniat et 251 pieds 4 pouces 1 ligne à la rue Front. Le dit îlet de terre contient 16 lots numérotés de 1 à 16 inclusivement, lesquels seront vendus en lots ainsi qu'ils sont subdivisés sur le plan susmentionné.

6° Un certain îlet ou portion de terre désigné par le No 62 sur le plan susdit par Grandjean, borné par les rues Front, Soniat Dufossat et le fleuve Mississipi, mesurant 251 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Front, et s'étendant en profondeur et face à la rue Dufossat jusqu'à la ligne des eaux basses à environ 850 pieds et sur la rue Soniat à environ 865 pieds jusqu'à la ligne des eaux basses du fleuve Mississipi, ensemble avec la batture et les droits d'accrétion, les améliorations, servitudes, etc.

Les îlets de terre ci-dessus sont rangés parmi les meilleurs que l'on puisse trouver pour l'établissement de manufactures ou d'usines de grandes dimensions exigeant les facilités que procure le voisinage de l'eau et des chemins de fer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour le recouvrement du montant des billets. Les bâtiments devront être toujours assurés et les polices transférées aux porteurs ou détenteurs des billets; l'acquéreur assumera aussi le paiement des taxes dues en 1894 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat devront aussi être payés comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. N. Wolfson, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Propriétés productives et de valeur du Second District.

Le cottage double d'un rapport constant, Nos 200 et 202 rue Dumaine

LE JOLI ET COMMODE cottage Résidence double en bois à un étage et attic. No 204 et 204 1/2 rue Dumaine entre Marais et Tremé.

Et la résidence à deux étages en briques et en bois, No 161 rue St-Philippe près St-Claude

Dans l'affaire de John Berg et al vs le Mineur Louis Tatout.

No 40,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 17 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juin 1894 et signé le 12 juin 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Le cottage double en bois bien situé, Nos 200 et 202 rue Dumaine, ayant 5 chambres de chaque côté, corridor, cours, citernes, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Tremé, Marais et Ste Anne; la dite portion de terre doit être prise à une distance de 38 pieds du coin des rues Tremé et Dumaine, et mesure, en mesure américaine, 40 pieds de face à la rue Dumaine, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes et en particulier les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve. La dite portion de terre fait partie d'une plus grande portion de terre formant l'encoignure des rues Dumaine et Tremé, et désigné par le No 1 sur un plan particulier fait le 18 février 1858, par J. A. D'Hémécourt, et annexé pour référence à un inventaire de la succession de veuve François Virgile Borie fait le 16 ——— 1858, par P. E. Laresche, ancien notaire public en cette ville.

2° La magnifique et confortable résidence cottage double en bois à un étage et attic, avec deux étages à l'arrière Nos 204 et 204 1/2 rue Dumaine, entre Marais et Tremé, contenant halls, salons doubles, grande salle à manger et cuisine au dessous et 3 chambres à coucher au-dessus (14 chambres en tout); hangards, citernes, corridors et cours à l'arrière à chacune des maisons. Le terrain est décrit comme ci dessous, à savoir

Une certaine portion de terre située dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Dumaine, Marais et Ste Anne, désignée par le No 2 sur un plan particulier fait le 18 février 1858, par J. A. D'Hémécourt, député-voyer des Deuxième et Troisième Districts, laquelle portion de terre mesure, en mesure américaine, conformément au dit plan, annexé à l'inventaire de la succession de Veuve Borie, dressé le 16 février 1858, par P. E. Laresche, ancien notaire public en cette ville, à savoir: 49 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, entre Tremé et Marais, devant être pris à une distance de 78 pieds de l'encoignure ouest des rues Dumaine et Tremé, par 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou autrement y appartenant. Cette belle propriété est jolie à l'extérieur commode et bien située et commande une location permanente. Loyer actuel, $480 par an.

3° L'éligible résidence en briques et en bois à deux étages, No 161 rue St Philippe, près de la rue St-Claude, ayant galerie en fer devant, 9 chambres, corridor et cours dans le fond, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, St-Philippe, Tremé et Ursulines, désigné comme le No 1, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, le 3 septembre 1850 et déposé au bureau de T. Guyol, notaire en cette ville, comme plan No 42, le dit lot mesurant, mesure anglaise, 21 pieds 3 pouces, plus ou moins, de face à la rue St-Philippe sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et plus, s'il y en a, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou s'y rattachent en quelque sorte.

Dans un district populeux, à proximité des chars, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, le reste à un crédit à 1 ou 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses se trouvant sur la dite propriété pour leur valeur, jusqu'à plein et parfait paiement des dits billets et les polices d'assurances transférées au détenteur ou aux détenteurs des dits billets, et finalement payeront les honoraires d'avocat, pour dix pour cent en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou une portion quelconque. Les acquéreurs devront aussi assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1894. Acte de vente aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent sur le prix d'achat comptant au moment de la vente pour assurer la ratification de la dite vente. Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 & date

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!
SPÉCULATEURS!

Quatorze splendides terrains
DANS LE
DEUXIÈME DISTRICT,
Carré d'îlet borné par les rues Canal, Murat, Alexander et l'avenue Cleveland.

Succession de François Lacroix.

No 9 804 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur bureau 54 rue Carondelet—MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 23 mai 1894 et signé le 1er juin 1894 par l Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains terrains dans le carré d'îlet No 802 borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexander, mesurant 91 pieds 1 pouce et 5 lignes rue Murat, 286 pieds rue Alexander et 314 pieds, 4 pouces et 7 lignes avenue Cleveland. Pour les subdivisions et les mesures des terrains, voir le plan à la Bourse.

Cette propriété est située dans une localité s'améliorant rapidement, à une courte distance seulement de la rue du Canal, où plusieurs jolies résidences sont en voie de construction.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, la partie non payée du prix d'adjudication devra être garantie par lien du vendeur et des privilèges sur la dite propriété, lesquels porteront 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles; l'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumera toutes les taxes de l'année 1894.

L'acte de vente pardevant A. G. Lapice, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 juin—17 20 27—juil 3 11 18

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage.

Dans l'affaire des Successions de M. et Dame Jean-Baptiste Jacquet. No 42,096—Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 11 juillet 1894, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles. Nos 72 et 74, conformément à un décret rendu le 25 mai 1894 et un ordre de vente rendu le 4 juin 1894, approuvant et homologuant une assemblée de famille tenue le 30 mai 1894.

Quatre lots de terre contigus, situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Dupré et White, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, ayant les dimensions suivantes, savoir: Le lot No 6 formant l'encoignure des rues St Philippe et Dupré, 31' 5" 5"' de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Dupré; les lots Nos 7 et 8 ayant chacun 31'5"5"' de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, et le lot No 9 ayant 31' 5" 6"' de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en deux petites maisons, deux étables, citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumant, en outre du prix d'adjudication, les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire, No 14 Passage de la Bourse, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis.

9 juin—9 13 20 27 juil 4 11.

GEORGES' SALOON,

A l'encoignure des rues St-Charles et Poydras.

Vente Jeudi, 12 Juillet 1894, à 11 heures du matin.

Succession de George T. Hodgins.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Conformément à un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 juin 1894, il sera vendu, pour le compte de la dite succession—

Le contenu de la buvette, comprenant liqueurs assorties, whiskey, comptoir, tables, un magnifique registre, pendule, etc.

Aussi—L'ameublement complet de l'établissement.

Le privilège du terme non-expiré du bail.

Conditions—Comptant.

Pour plus de détails se référer à l'inventaire entre les mains de l'encanteur.

30 juin—30—juil 6 11 12

INSTITUT
CLASSIQUE ET COMMERCIAL
7.........Rue Prytania.........7

ECOLE D'ETE,
CLASSE DU JOUR ET DU SOIR
AUX PRIX SPECIAUX D'ETE.

Anglais, Mathématiques, Langues,
Tenue des Livres et Ecriture à la Machine (Typewriting).

Lumières et Eventails Electriques.

G. W. HARMAN, Princ. Dépt. Com. H. S. CHENET, Principal.

28juin—1m dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 676
Rue Magazine,
Entre Première et Philip.
MARDI, 7 AOUT.
Succession
—DE—
VICTOR PETIT.

No 36,061—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune, nouveau numéro 723—MARDI, 7 août 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894 dans l'affaire ci dessous, la propriété décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 133 borné par les rues Magazine, Constance, Philip et Première. Laquelle portion de terre mesure 37 pieds 11 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et est composée de la moitié la plus près de la rue Première de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 de l'îlet No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces sur un plan de F. J. Rothas, daté 18 février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis, ancien notaire, daté du 24 février 1838.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 676 rue Magazine. Etant la même propriété acquise par Victor Petit de M. L. Navra et époux par acte de J. N. Wilson, notaire, daté le 9 octobre 1890. Les améliorations consistent d'une très jolie résidence, retirée de la rue avec une jolie barrière ornementée en fer et ayant un rez-de-chaussée galerie, corridor, grands salons à arche et grande salle à manger, et les étages supérieurs corridor s'étendant quatre chambres à coucher, galerie de face. Une bâtisse à deux étages attenant à la maison principale, ayant huit ou dix chambres, remise, étable, cave, etc., etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un ou un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur avec billets garantis par hypothèque, lien et privilèges du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et le transfert de la police au porteur des dits billets; l'acte de vente contiendra les clauses de non aliénando et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de son adjudication et de prendre la propriété, sujet à un bail à cinquante dollars par mois, expirant le 30 septembre 1894, et sera dû ... au loyer à partir de la date de l'acte de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire, bureau, 18 rue Orléans.

30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31—août 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice
Au Coin des Rues St-Louis et Roman.
Résidence à Deux Corps de Logis
Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse.
Résidence à Deux Corps de Logis
Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.
Cottage Retiré de la Rue.
Terres dans la Paroisse St-Tammany.

R. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.
—VS—
John Coyne et als.

No 40,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 155 rue de la Commune — MARDI, 10 juillet 1894 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1894 et signé le 17 avril 1894 par l Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et aussi en vertu d'un ordre de la même honorable cour, en date du 6 juin 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre "B" sur un plan de Geo de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade sur la rue St-Louis, sur 50 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade sur la rue Roman sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations, comprenant une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3 Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade sur la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en retrait de la rue, ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisance, etc.

4. 126 acres de terre décrits comme suit: N. E. 1/4 de S. W. 1/4 et S. 1/2 de S. E. 1/4 Section 4, T. 6 S. R. 10 East, Greensburg District de la Louisiane, le tout situé dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, et garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les acquéreurs feront assurer les bâtisses sur la propriété pour une somme couvrant leur valeur entièrement jusqu'au paiement final des dits billets; ils transfèreront les polices d'assurances au détenteur ou aux détenteurs des dits billets et finalement paieront les honoraires d'avocat lesquels sont ici fixés à cinq pour cent en cas de procès pour le recouvrement de la somme des dits billets ou d'une partie quelconque; et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1894. Les acquéreurs feront un dépôt de dix pour cent de leur enchère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,452.

Succession d'Edward Kane.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée) en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 4 juin 1894 et à moi adressé, je procéderai à la vente MERCREDI. 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, de la propriété ci-après décrite—

Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances qui y appartiennent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Thomas, anciennement Fulton, Sixième Septième et Chippewa, désignée comme le No 15 de l'îlet No 21 sur un plan par L. Bourgerol daté 8 mars 1835, déposé dans le bureau de H. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant trente-trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue St-Thomas sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1894, et déposeront 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 juin—13 20 27—juil 4 11 14 15 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété au Premier District

G. A. Breaux versus Catherine Walker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,911 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dupré, Perdido, White et Poydras, désigné comme le terrain No 15, carré d'îlet No 615, et mesurant vingt neuf pieds de façade rue Dupré, sur cent quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—août 3 7

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
SHORTEST DOUBLE DAILY WITH THROUGH SLEEPING CARS
11 HOURS TO BIRMINGHAM